

**Synthèse des décisions de l'AGO du 17 juin 2016 :**

Objet	Vote	Suivi	Délai
<b>Organisation Interne</b>			
Vote Rapport Moral	68 Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 0 Absence de vote	CME	2015
Approbation Affectation du Report A Nouveau 2015	68 Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 0 Absence de vote	ALA, EDU	2015
Approbation Compte de Résultat 2015	68 Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 0 Absence de vote	ALA, EDU	2015
Approbation Affectation du Résultat 2015	68 Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 0 Absence de vote	ALA, EDU	2015
Approbation Acquisitions Foncières 2015	68 Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 0 Absence de vote	EFU	2015
Approbation Budget Prévisionnel 2016	63 Pour, 0 Contre, 5 Abstentions, 0 Absence de vote	ALA, EDU	2016
Approbation Acquisitions Foncières 2016	63 Pour, 0 Contre, 5 Abstentions, 0 Absence de vote	EFU	2016
Élection membres du Conseil d'Administration	Élection de 6 membres	CME	2016

**1 - Ventilation des VOTANTS par Collèges (pour les Votes)**

Catégories (nombre total d'adhérents)	Présents (nombre de voix)	Représentés (nombre de voix)
Membres d'Honneur (1)	1	0
Membres Honoraires (250)	6	1
Membres APN (10)	5	5
Membres Individuels (138)	9	6
Membres Salariés (41)	26	9
Total (440 votants)	47	21
Membres de Droit	6	0

Total membres au 17 juin 2016 : 440 votants + 6 voix consultatives

Extrait de l'article 8 des statuts du CEN Aquitaine : « Pour pouvoir délibérer en AGO, la présence ou la représentation du dixième au moins des membres de l'association est nécessaire pour la validité des délibérations », soit 44 voix présentes ou représentées.

Nombre de voix de membres présents (47) et représentés (21) : 68

L'AGO peut valablement délibérer.

## **2 - PRESENTATION DES RAPPORTS**

### **a) Rapport moral de l'année 2015**

La Présidente procède à la lecture du rapport moral.

Vote du Rapport Moral	Nombre de Voix
Pour	68
Contre	0
Abstention	0
Absence de vote	0

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale.

### **b) Rapport d'activité 2015 (cf. documents joints)**

Le rapport d'activité est présenté par les Responsable Scientifique et Technique, les Chargés de Secteur, le Responsable Assistance Technique et le Responsable Foncier.

Le rapport d'activité synthétique est joint à ce compte-rendu.

Le rapport d'activité complet est téléchargeable sur le site internet du CEN Aquitaine.

### **c) Rapport financier 2015**

Le rapport financier est présenté par le Trésorier.

La comptabilité est assurée en interne par le Responsable Administratif et Financier, le Comptable, l'Assistant Comptable et un Expert-Comptable et ce, sous le contrôle du Directeur, du Trésorier et d'un Commissaire aux Comptes.

#### Clôture des comptes 2015 :

Le Bilan 2015 du CEN Aquitaine après présentation à l'Expert-Comptable et au Commissaire aux Comptes s'élève à 2 276 633 €.

Le Bureau propose d'affecter le report à nouveau de – 210 273 € au fonds associatif.

Le Compte de Résultat 2015 du CEN Aquitaine après présentation à l'Expert-Comptable et au Commissaire aux Comptes s'élève à 1 874 742 €.

*Le montant total des prestations réalisées par l'association dépassant depuis 2011 le seuil de 60 000 €, 2 secteurs d'activité ont été créés à compter de cette année-là.*

Secteur fiscalisé : Produits : 377 140 €. Charges : 307 785 €. Résultat fiscal avant IS : 69 355 €. Impôt sur les sociétés : 12 161 €. Résultat fiscal après IS : 57 194 €

Secteur non fiscalisé : Produits : 1 497 601 €. Charges : 1 546 441 €. Résultat : - 48 840 €.

Résultat d'exploitation : 17 238 €. Résultat financier : - 8 236 €. Résultat courant : 9 002 €. Résultat exceptionnel : 11 513 €.

Résultat net avant IS : 20 515 €.

Résultat net après IS : 8 354 €.

Le Bureau propose d'affecter le résultat net après IS pour 5 006 € au fonds associatif et pour 3 348 € au fonds d'acquisitions foncières (totalité des dons).

*L'affectation au fonds associatif permet au CEN Aquitaine de financer les investissements nécessaires aux activités de l'association, assurer la gestion quotidienne de celle-ci et faire face à l'imprévu.*

*L'affectation au fonds d'acquisitions foncières permet au CEN Aquitaine de financer des acquisitions foncières.*

Charges		Produits	
Achats d'études et prestations de services	148 139	Dons, adhésions, etc.	3 253
Achats	36 481	DREAL	103 118
Services extérieurs	223 456	ASP	4 200
Charges de personnel	1 318 176	Europe	7 685
Charges diverses	98 128	AEAG	463 216
Charges financières	8 599	Région	303 479
Dotations aux amortissements et provisions	21 248	Départements	254 745
Impôts sur les bénéficiaires		Communes	186 524
<b>Total (€)</b>	<b>1 854 226</b>	Produits divers	162 312
<i>Impôts sur les bénéficiaires</i>	<i>12 161</i>	Prestations, ventes de marchandises	386 209
<b>Affectation du résultat</b>			
<i>Fonds associatif</i>	<i>5 006</i>		
<i>Fonds acquisitions foncières</i>	<i>3 348</i>		
<b>Total (€)</b>	<b>1 874 742</b>	<b>Total (€)</b>	<b>1 874 742</b>

Les acquisitions foncières réalisées en 2015 sont les suivantes :

Dépenses		Recettes	
Parcelles Casserouge (47)	4 325,72	Conseil Général 47	1 730,29
		Fonds CEN Aquitaine 2007	2 595,43
<b>Total (€)</b>	<b>4 325,72</b>	<b>Total (€)</b>	<b>4 325,72</b>

La Présidente procède à la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et les conventions réglementées de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Approbation de l'Affectation du Report à Nouveau 2015, du Compte de Résultat 2015, de l'Affectation du Résultat 2015 et des Acquisitions Foncières 2015	Nombre de Voix
Pour	63
Contre	0
Abstention	5
Absence de vote	0

L'affectation du report à nouveau 2015, le compte de résultat 2015, les acquisitions foncières 2015 sont approuvées par l'Assemblée Générale.

### 3. BUDGET PREVISIONNEL 2016

Le budget prévisionnel 2016 s'élève à 2 283 368 €.

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Achats d'études et prestations de services	225 000	Dons, adhésions, etc.	4 750
Achats	65 400	DREAL	47 250
Services extérieurs	284 700	Europe	105 200
Charges de personnel	1 510 000	AEAG	436 204
Charges diverses	104 500	Région	510 727
Charges financières	9 000	Départements	295 056
Dotation aux amortissements et provisions	55 850	Communes	154 078
Impôts sur les bénéfices		Produits divers	63 433
<b>Total (€)</b>	<b>2 254 450</b>	Prestations, ventes de marchandises	<b>666 671</b>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	<i>25 500</i>		
<b>Affectation du résultat</b>			
<i>Fonds acquisitions foncières</i>	<i>3 418</i>		
<b>Total (€)</b>	<b>2 283 368</b>	<b>Total (€)</b>	<b>2 283 368</b>

Le budget prévisionnel 2016 spécifique aux acquisitions foncières s'élève à 117 949 €.

<b>Dépenses</b>		<b>Etat</b>	<b>Recettes</b>	
Pelouses sèches de Garlin-Simoutre (64)	3 000	Engagé, signature mi-janvier 2016	TIGF	3 000
Tourbières de Venduire (24) – Tranche 1	21 784	Engagé	AEAG (80%), IBD24 + CRA (20%)	21 784
Pelouses de Garlin-Bellehigue (64)	2 200	A réaliser	FEDER, CRA	2 200
Pelouses de Garlin-Didot (64)	6 900	A réaliser	FEDER, CRA	6 900
Pelouses de Lembeye-Salis (64)	5 675	-	FEDER, CRA	5 675
Tourbière du Larus (64) - Laroude (BZ51)	3 000	-	AEAG (50%), CRA, ligne compensation Moter	3 000
Tourbière Clamondé-Cantegrit (64) - Parcelles 548 et 558	30 000	-	AEAG (50%), CRA, mécénat	30 000
64OGEU - ZH 31 - Salles	17 000	-	AEAG (50%), CRA, mécénat	17 000

64NAVA-Touroun Nord Lubeigt D305 et 306	6 215	-	AEAG (50%), CRA, mécénat	6 21
Tourbière du Larus (64) - Lestanguet (BZ45)	3 750	Hypothétique ( <i>succession : héritiers à trouver</i> ) ou non encore proposé	AEAG (50%), CRA, ligne compensation Moter	3 750
Tourbière du Larus (64) - Favoreu (BZ32)	2 250	Hypothétique ( <i>succession : héritiers à trouver</i> ) ou non encore proposé	AEAG (50%), CRA, ligne compensation Moter	2 250
Tourbière du Larus (64) - Hourgras (BZ40)	2 625	Hypothétique ( <i>succession : héritiers à trouver</i> ) ou non encore proposé	AEAG (50%), CRA, ligne compensation Moter	2 625
Combe Galdou (47)	9 550	Hypothétique ( <i>succession : héritiers à trouver</i> ) ou non encore proposé	FEDER, CRA	9 550
64OGEU – ZH22bis - succession Bourdenne	4 000	Hypothétique ( <i>succession : héritiers à trouver</i> ) ou non encore proposé	AEAG (50%), CRA, mécénat	4 000
<b>Total (€)</b>	<b>117 949</b>		<b>Total (€)</b>	<b>117 949</b>

Vote des budgets prévisionnels	Nombre de Voix
Pour	63
Contre	0
Abstention	5
Absence de vote	0

Les budgets prévisionnels 2016 sont approuvés par l'Assemblée Générale.

#### 4 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 membres sont renouvelables en 2016 :

Administrateur (de 2013 à 2016)	Marcoux	Gilles	<u>Individuel</u> (auparavant Asso. de Protection de la Nature : Société des Sciences Naturelles Agricoles de l'Agenais)	47	2016	2019
Administrateur (de 2013 à 2016)	Rodes	Michel	<u>Asso. de Protection de la Nature</u> SEPANSO Pyrénées-Atlantiques (auparavant SEPANSO Béarn)	64	2016	2019

2 membres se représentent :

Administrateur (de 2013 à 2016)	Marcoux	Gilles	<u>Individuel</u> (auparavant Asso. de Protection de la Nature : Société des Sciences Naturelles Agricoles de l'Agenais)	47	2016	2019
Administrateur (de 2013 à 2016)	Rodes	Michel	<u>Asso. de Protection de la Nature</u> SEPANSO Pyrénées-Atlantiques (auparavant SEPANSO Béarn)	64	2016	2019

Aucun membre n'est démissionnaire.

4 membres se présentent :

Administrateur	Grancher	Clément	Individuel	64	2016	2019
Administratrice	Lima	Elodie	Individuel	33	2016	2019
Administratrice	Krieger	Sarah-Jane	Individuel	47	2016	2019
Administrateur	Urbano	Serge	<u>Asso. de Protection de la Nature</u> SEPANSO Aquitaine	33	2016	2019

Les votes ont lieu à bulletin secret.

Sur 68 membres présents et représentés, 9 n'ont pas voté, donc 59 bulletins ont été recueillis, dont 53 exprimés et 6 blancs.

Élection au Conseil d'Administration	Nombre de Voix
Gilles MARCOUX	40
SEPANSO Pyrénées-Atlantiques Michel RODES	39
Clément GRANCHER	53
Elodie LIMA	52
Sarah-Jane KRIEGER	52
Fédération SEPANSO Serge URBANO	51

Les 6 membres ci-dessus sont élus au Conseil d'Administration du CEN Aquitaine 2016.

Le Conseil d'Administration 2016 du CEN Aquitaine est le suivant :

## Conseil d'administration 2016 du CEN Aquitaine

### Liste des membres

Fonction	Nom	Prénom	Catégories	Département	Election	Renouvellement
Présidente	Mesager	Catherine	Individuel	24	2014	2017
Vice-Président	Desaegher	Emmanuel	Individuel	64	2015	2018
Vice-Président (Gironde)	Urbano	Serge	Association de Protection de la Nature SEPANSO Aquitaine	33	2016	2019
Trésorier	Lalanne	Alain	Individuel	64	2015	2018
Trésorier-Adjoint	Agoues	Serge	Individuel	64	2015	2018
Secrétaire	Grancher	Clément	Individuel	64	2016	2019
Secrétaire adjointe	Gady-Larroze	Françoise	Individuel	64	2014	2017
Administratrice	Mayerau	Louissette	Individuel	64	2014	2017
Administrateur	Ratio	Raymond	Individuel	64	2014	2017
Administrateur	Arnaud	Annie	Association de Protection de la Nature Fond d'Intervention Eco-Pastoral (FIEP)	64	2014	2017
Administrateur	Arraou	Alain	Individuel	64	2014	2017
Administrateur	Capdeville	Guy	Honoraire (gestionnaire de site)	64	2015	2018
Administrateur	Laporte	Thierry	Salarié	64	2014	2017
Administrateur	Lassabathie	René	Honoraire (propriétaire de site)	40	2014	2017
Administrateur	Monti	Bruno	Honoraire (propriétaire de site)	24	2014	2017
Administratrice	Leenknecht	Virginie	Salarié	64	2014	2017
Administrateur	Paillet	Mikaël	Salarié	24	2014	2017
Administratrice	Venturoli	Simone	Individuel	64	2015	2018
Administrateur	Marcoux	Gilles	Individuel	47	2016	2019
Administrateur	Rodes	Michel	Association de Protection de la Nature SEPANSO Pyrénées-Atlantiques	64	2016	2019
Administratrice	Lima	Elodie	Individuel	33	2016	2019
Administratrice	Krieger	Sarah-Jane	Individuel	47	2016	2019

Le nombre maximal de places au Conseil d'Administration est de 24.

**11 membres renouvelables en 2017**

**Membres du Bureau en gras**

Le minimum de places est de 12.

<p><b>22 personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 femmes</li> <li>• 14 hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 membres individuels</li> <li>• 3 membres honoraires</li> <li>• 3 membres salariés</li> <li>• 3 membres d'Associations de Protection de la Nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 Dordogne</li> <li>• 2 Gironde</li> <li>• 1 Landes</li> <li>• 2 Lot-et-Garonne</li> <li>• 14 Pyrénées-Atlantiques</li> </ul>
--	---	--

Fait à Tercis-Les-Bains, le 17 juin 2016

La Présidente, Catherine MESAGER.

*C. Mesager*